

## Observations critiques sur le prologue de l'«Opuscule I» de Proclus

Par Walter Spoerri, Neuchâtel

C'est l'édition que Helmut Boese, en 1960, a donnée des «Tria Opuscula» de Proclus<sup>1</sup> qui est à l'origine du grand regain d'intérêt que connaissent actuellement les trois écrits du philosophe néo-platonicien sur la providence, la fatalité, le libre-arbitre et le mal. La publication de Boese ainsi que toute une série de travaux parus à sa suite ont fait progresser considérablement notre connaissance de ces ouvrages, qui, bien qu'étant relativement courts, n'en ont pas moins l'intérêt et l'importance de la pensée de Proclus prise en général. Point besoin de dire qu'on est encore loin d'avoir résolu tous les problèmes de compréhension que ne cesse de poser le texte des «Opuscules»; cela vaut tout particulièrement pour le premier d'entre eux, le Περὶ τῶν δέκα πρὸς τὴν πρόνοιαν ἀπορημάτων, consacré à une discussion par objections et solutions des diverses difficultés que soulève la croyance en une providence divine.

Parmi les nombreux passages de l'«Opuscule I» qui continuent à faire problème en dépit des efforts méritoires déployés par Helmut Boese<sup>2</sup>, Klaus Feldbusch<sup>3</sup>, Daniel Isaac<sup>4</sup> et d'autres<sup>5</sup>, on relève, tout au début de l'ouvrage, le

\* Les *Opuscules* de Proclus seront toujours cités d'après les paragraphes et les lignes du texte latin de l'éd. Boese (infra nn. 1 et 13); l'*In Crat.*, lieu), les pages et les lignes des éditions respectives de G. Pasquali (Leipzig 1908), W. Kroll (Leipzig 1899. 1901) et E. Diehl (Leipzig 1903/06). Pour ce qui est de l'*In Alc.*, réfèrent aux pages de l'éd. Creuzer (Francfort 1820), indiquées dans la marge droite de l'éd. Westerink (infra n. 14), et aux lignes de cette dernière. Quant à l'*In Parmen.*, le texte grec, d'après les colonnes et les lignes de l'éd. V. Cousin (*Procli Opera inedita* [Paris 1864; réimpr. Hildesheim 1961] 617–1244), et, pour la trad. médiévale latine, d'après les pages et les lignes de l'éd. Steel (infra n. 7). Enfin, nos références aux livres I à IV de la *Theol. Plat.* comporteront, entre parenthèses, l'indication des pages et lignes de l'éd. H. D. Saffrey-L. G. Westerink (Paris 1968sqq.).

1 Proclus Diadochus, *Tria Opuscula (De providentia, beka vertente et Graece ex Isaacii Sebastocratoris aliorumque scriptis collecta*, (= Quellen u. Studien zur Gesch. der Philos., hg. von P. Wilpert, 1, Berlin 1960).

2 Op. cit. (supra n. 1).

3 Proklos Diadochos, *Zehn Aporien über die Vorsehung. Frage 1–5 (§§ 1–31)*, K. Feldbusch (Diss. Köln 1972).

4 Proclus, *Trois études sur la Providence*, et traduit par D. Isaac (Paris 1977, éd. «Les Belles Lettres»).

5 Signalons plus particulièrement les importantes observations critiques de L. G. Westerink, *Notes on the Tria Opuscula of Proclus, and Studies in Neoplatonism and Byzantine Literature*, tion allemande, accompagnée de notes, de la seconde moitié de l'*Opuscule I* a été donnée par

long morceau de la deuxième phrase du préambule, qui occupe les lignes 5 à 12 du § 1 (p. 3 Boese). En voici le texte, dans la traduction latine des «Trois Opuscules» par Guillaume de Moerbeke, d'après l'édition Boese: *Oportet autem nos persuasos hiis que Plato demonstravit et oraculis efficacissime attestantibus Platonis demonstrationibus – et enim hanc ipsam oraculorum traditionem ad dignos deorum auditores estimo esse apertissimam providentie demonstrationem ad, quecumque multorum intelligentiis obsistunt ad susceptionem eius quod est omnia secundum providentiam esse, fantasmata propulsandum – et qua fedum garriunt disceptantes ad rerum veritatem reducere ...*<sup>6</sup>

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le texte intégral des «Opuscules» de Proclus ne nous est connu que par la traduction latine effectuée, au XIIIe siècle, par Guillaume de Moerbeke, ce Dominicain flamand alors archevêque de Corinthe (depuis 1278), qui traduisit en latin un ensemble imposant

- I. Böhme: Proklos Diadochos, *Zehn Aporien über die Vorsehung. Frage 6–10 (§§ 32–66)*, u. erkl. von I. B. (Diss. Köln 1975). Pour les deux autres *Opuscules*, ment à: Proklos Diadochos, *Über die Vorsehung, Theodoros*,  
 M. Erler (= Beitr. zur Klass. Philol. 121, Meisenheim am Glan 1980), et à: Proklos Diadochos, *Über die Existenz des Bösen*, Meisenheim am Glan 1978), ainsi qu'aux tomes II (*Providence, tence du mal*) allemande partielle, accompagnée de notes, de l'*Opuscule II* avait été publiée antérieurement par Th. Borger: Proklos Diadochos, *Über die Vorsehung, an Theodoros*, 1971). L'*Opuscule I* a aussi fait l'objet de travaux du «Centre d'Étude de la pensée antique et médiévale» de l'Université de Neuchâtel, dirigé par F. Brunner; un échantillon de traduction avec commentaire (*Proclus*, proposé parmi les *Travaux présentés à l'occasion de la séance bisannuelle de la «Patristische Arbeitsgemeinschaft» à Neuchâtel*, 24 (1977) 112–164 (les Actes du Colloque ont également paru sous la forme d'une publication de l'Université de Neuchâtel: *Pronoia et contingence chez Proclus et Denys l'Aréopagite*, Les bibliographies de D. Isaac, *Trois études I–III* ne sont pas toujours au point.

6 Texte identique chez D. Isaac (supra n. 4) 54. Pour la commodité du lecteur, nous reproduisons ici également la traduction allemande de notre passage par K. Feldbusch (supra n. 3) 2 ainsi que celle, française, de D. Isaac 54: A) trad. Feldbusch: «Es ist ja nötig, daß wir uns durch das, was Platon gesagt hat, wie auch durch die (chaldäischen) Orakel überzeugen lassen, weil diese ebenfalls überaus wirksam für die Darlegungen Platons Zeugnis ablegen. Ich glaube nämlich, daß gerade dies der klarste Beweis für die Vorsehung ist, daß diese Orakel würdigen Zuhörern der Götter übergeben wurden, um jene Wahnvorstellungen abzuwehren, die viele in ihrem Denken daran hindern anzunehmen, daß alles nach der Vorsehung geschieht, und um sie – insofern sie schöne Fabeln – zur Wahrheit der Dinge zurückzuführen»; B) trad. D. Isaac: «Mais il importe que nous, qui avons été convaincus par ce que nous a démontré Platon et par les oracles qui corroborent ses démonstrations de la manière la plus efficace (j'estime, en effet, que c'est cette tradition oraculaire qui est, pour tout homme digne d'entendre les messages divins, la plus éclatante démonstration de la providence, bien propre à chasser les fantasmes de tous ordres qui, en maints esprits, font obstacle à l'acceptation de cette évidence, à savoir que tout existe selon les plans de la providence), il importe, dis-je, que nous ramenions aussi à la vérité des faits ceux qui, dans ce débat, ne font que débiter de misérables sottises».

de textes grecs comprenant des ouvrages d'Aristote et de ses commentateurs, des écrits de Proclus ainsi que des traités d'Archimède et d'autres auteurs scientifiques<sup>7</sup>. Toutefois d'importants emprunts faits à Proclus par Isaac le Sébastocrator, un prince apparemment de la famille impériale des Comnènes, dans trois traités sur la providence et le mal, exploités pour la première fois par H. Boese<sup>8</sup>, suppléent en partie non négligeable à la perte de l'original grec<sup>9</sup>. La

7 Sur la vie de Guillaume de Moerbeke et son activité de traducteur, cf. L. Minio-Paluello, *William of Moerbeke*, W. Spoerri, *Proclus, exegetische Bemerkungen* (supra n. 5) 129sq. Les traductions que Guillaume, mort au plus tard en 1286, a faites des *Opuscules* de Proclus, à Corinthe, sont signées et datées respectivement du 4, 14 et 21 février 1280. Comme le fait observer C. Steel dans: Proclus, *Commentaire sur le Parménide de Platon. Traduction de Guillaume de Moerbeke. I: Livres I à IV*, éd. crit. par C. S. (Leuven/Leiden 1982) 1\*sq., l'analyse des techniques de traduction et l'étude du vocabulaire confirment que la version latine, par Guillaume, du Commentaire de Proclus sur le *Parménide*, qui n'est ni datée ni signée, mais que divers indices amènent à placer dans la dernière période de l'activité de Guillaume, doit bien être de la même époque que la traduction des *Opuscules*, avec laquelle elle présente le plus de ressemblance (cf. Steel, op. cit. I 58\*; II: *Livres V à VII et Notes marginales de Nicolas de Cues*, Commentaire sur le *Timée*,

ancien de la traduction latine des *Opuscules* (A) remonte aux XIIIe–XIVe siècles, c'est-à-dire pratiquement à l'époque même de Guillaume; cf. Boese (supra n. 1) XII. La date précise de la mort de Guillaume est inconnue; elle se situe en tout cas avant le 26 oct. 1286; cf. A. Paravicini Bagliani, *Nuovi documenti su Guglielmo da Moerbeke OP*, *torum* 52 (1982) 137sqq. (certaines des inexactitudes contenues dans cet article ont été signalées par Steel II 523, n. 1).

8 C'est sur une intuition de L. G. Westerink que H. Boese a pu retrouver chez Isaac Sébastocrator une bonne partie du texte grec de Proclus. Westerink avait signalé à Boese la possibilité d'un lien de parenté entre les *Opuscules* de Proclus et les écrits de l'auteur byzantin; mais le savant hollandais ne connaissait pas lui-même les traités d'Isaac et doutait même fort qu'ils fussent encore conservés aujourd'hui; cf. Boese (supra n. 1) VI. XX, n. 2; E. L. Minar, *Class. Journ.* 58 (1962/63) 37. Il est donc inexact de dire, comme le fait A. Le Boulluec, c.r. de D. Isaac, *Trois études* II, dans *REG* 93 (1980) 301, que c'est L. G. Westerink qui a été le premier à avoir reconnu la parenté entre les trois écrits de Proclus et ceux d'Isaac Sébastocrator. Quant à la personne de ce dernier, on discute toujours de la question de savoir lequel des princes de la famille des Comnènes portant le nom d'Isaac et élevés à la dignité de sébastocrator (sur le titre de «sébastocrator», voir le recueil d'études, parues entre 1938 et 1962, de R. Guiland, *Recherches sur les institutions byzantines. Avec trois index* par M. Nauenburg [= *Berliner Byzantinistische Arbeiten* 35, Berlin/Amsterdam 1967] II 299 s.v.) est l'auteur des traités byzantins en cause: (1) le frère d'Alexis I<sup>er</sup> (1081–1118) chargé par l'empereur d'engager des poursuites contre le philosophe Jean Italos, (2) le troisième fils d'Alexis I<sup>er</sup>, qui tenta longuement de s'emparer du trône, frère de Jean II (1118–1143) et d'Anne Comnène, père d'Andronikos I<sup>er</sup> (1183–1185), ou enfin (3) le troisième fils de Jean II, frère de Manuel I<sup>er</sup> (1143–1180). Récusant le premier Sébastocrator, pour lequel se sont prononcés H. Boese et d'autres, D. Isaac, *Trois études* I 25–28 et II 103 propose d'identifier l'auteur des *Trois traités* avec le second Sébastocrator Isaac, prince lettré et amateur de philosophie, qui fut en relations avec Théodore Prodrome et Jean Tzétzès(?); c'est la solution vers laquelle penche également J. F. Kindstrand dans: Isaac Porphyrogenitus, *Praefatio in Homerum*, *and Notes* by J. F. K. (= *Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Graeca Upsaliensia* 14, Uppsala 1979) 13–20, qui attribue à ce même Sébastocrator – né, probablement en 1093, pendant

le règne de son père – les petits traités homériques transmis sous le nom d'Isaac Porphyrogénète (cf. l'avis de L. G. Westerink rapporté par D. Isaac, *Trois études* II 103, n. 1). Sur le second Sébastocrator Isaac, voir aussi A. Hohlweg, *Beiträge zur Verwaltungsgeschichte des Oströmischen Reiches unter den Komnenen*,

sia 1) 25sq. 29. 38, n. 1; 124; Guillard I 501sq. (502: les opuscules homériques ne sont pas attribués par la tradition à Isaac «le sébastocrator»!); II 31 (selon Guillard, cet Isaac aurait été très vraisemblablement créé sébastocrator par son frère Jean II et non déjà par son père; aliter Kindstrand 19 et n. 34; P. Gautier, c.r. de l'ouvrage de Kindstrand dans *RevEtByz* 38, 1980, 296; cf. Hohlweg 25, n. 5; 29, n. 3; 38, n. 1); O. Jurewicz, *Andronikos I. Komnenos* (Amsterdam 1970) 155 s.v. (c.r. sévère de l'ouvrage par O. Kresten, *Jahrb. der Österr. Byzantinistik* 20, 1971, 328–334). Pour plus de détails sur la question de la paternité des *Trois traités* d'Isaac Sébastocrator, cf. R. Browning, c.r. de l'éd. d'Isaac par Rizzo (infra n. 9) dans *JHS* 94 (1974) 259; Spoerri (supra n. 7) 128sq. Alors que L. G. Westerink, c.r. de l'éd. d'Isaac par Dornseiff (infra n. 9) dans *CIW* 61 (1967/68) 74, renonçait à trancher entre les trois candidats, l'Introduction de l'éd. de la *Théologie platonicienne* de Proclus par H. D. Saffrey et L. G. Westerink, I (Paris 1968) CLVII indique comme auteur le frère d'Alexis I<sup>er</sup>. La recherche spéciale et approfondie promise par H. Boese (supra n. 1) XXII, n. 2; XXIX semble n'avoir jamais été publiée jusqu'ici. Précisons encore qu'Isaac, «le frère aîné de l'empereur Alexis I<sup>er</sup>» (D. Isaac, *Trois études* I 25), est le second des deux frères aînés d'Alexis, devenu l'aîné par la mort, prématurée, de Manuel décédé encore avant l'avènement d'Alexis; cf. F. Chalandon, *Essai sur le règne d'*

(Oxford 1929; réimpr. 1968) 264; Anne Comnène, *Alexiade* I, Texte établi et traduit par B. Leib (Paris 1937) XVII. D'autre part, à lire G. Buckler 29, se référant à Nikéas Choniates (trad. allemande du texte de Nikéas par F. Grabler dans: *Byzantinische Geschichtsschreiber*, hg. von E. v. Ivánka, VII: *Die Krone der Komnenen*,

blerait que le troisième Sébastocrator Isaac fût le premier-né de Jean II, et Manuel son second fils; en réalité, Isaac était l'aîné des deux fils survivants de l'empereur tout à fait dans les derniers temps de son règne, le cadet – le quatrième fils de Jean II – étant Manuel; cf. F. Chalandon, *Jean II Comnène (1118–1143) et Manuel I Comnène (1143–1180)* (Paris 1912) 11sq. 183. 192sq. 215sq. Une table généalogique de la famille des Comnènes se trouve en annexe aux ouvrages de G. Buckler et d'O. Jurewicz, ainsi que dans le *Traité d'études byzantines*, publ. par P. Lemerle, I: *La Chronologie*,

Cambridge Medieval History IV<sup>2</sup>: *The Byzantine Empire* 1, ed. by J. M. Hussey (Cambridge 1966; réimpr. 1975) 794. Nous n'avons pas encore pu identifier sur tous les points «un autre sébastocrator Isaac Comnène» (sous le règne d'Alexis III Ange [1195–1203]), mis en discussion par A. Leroy-Molinghen, c.r. de l'éd. d'Isaac par Dornseiff (infra n. 9) dans *AntCl* 36 (1967) 746: on connaît un Sébastocrator Isaac Comnène, gendre d'Alexis III par sa fille Anne, qui, veuve d'Isaac, épousera en secondes noces Théodore Lascaris, officiellement empereur (Théodore I<sup>er</sup>) à partir de 1208 à Nicée (cf. Hohlweg 33, n. 4; 114; Guillard I 121; II 3; le Sébastocrator Isaac Comnène mentionné dans Guillard I 547 et II 336 s.v. comme étant de l'époque des Anges, père lui aussi d'une fille Théodora, fait problème; l'Index des noms de personnes présente d'ailleurs des lacunes et ne regroupe pas toujours tous les renvois à une seule et même personne). Signalons aussi que ce n'est pas, comme le laisse entendre Jurewicz 33 et n. 41, Isaac, frère d'Alexis I<sup>er</sup>, avec lequel K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur* (München <sup>2</sup>1897) 525sq. suggérait d'identifier Isaac Porphyrogénète, mais Isaac I<sup>er</sup> Comnène (1057–1059), et que le premier Sébastocrator n'était pas appelé Porphyrogénète (malentendu évident chez Jurewicz 33sq.); cf. Kindstrand 13–15. Erreur de P. Wirth, *Grundzüge der byzantinischen Geschichte* (= *Grundzüge* 29, Darmstadt 1976) 119, qui donne Andronikos I<sup>er</sup> comme neveu et non comme cousin de Manuel I<sup>er</sup> (cf. Hussey 244; Jurewicz 27). – *Note additionnelle*: Pour un aperçu sur les études de titulature et de prosopographie byzantines de R. Guillard, cf. J. Darrouzès, *Bibliographie de Rodolphe Guillard*,

Sébastocrator Isaac, premier de tous les sébastocrators (Hohlweg 168 s.v.; Guillard I 121.

comparaison entre le texte grec d'Isaac et la traduction de Proclus par Guillaume fait d'ailleurs apparaître à l'évidence non seulement qu'Isaac a procédé à un démarquage très littéral des «Opuscules» de Proclus<sup>10</sup>, mais aussi, comme permettent également de le constater d'autres vestiges, épars et beaucoup moins importants, du texte original de Proclus<sup>11</sup>, que le latin de Guillaume,

430. 454. 501; II 1sq. 30; Spoerri [supra n. 7] 128 et n. 4), voir encore B. Skoulatos, *Les personnages byzantins de l'Alexiade. Analyse prosopographique et synthèse* (= Recueil de travaux d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, 6e sér., 20 [1980]) 124–130. 364 s.v. (130 et n. 60: graves malentendus à propos des *Trois traités* d'Isaac Sébastocrator); sur l'ouvrage en général et ses lacunes parfois surprenantes, cf. E. Th. Tsolakes, *ByzZ* 76 (1983) 360sq.; J.-Cl. Cheynet, *RevEtByz* 42 (1984) 331sq. Sur le troisième Sébastocrator Isaac, voir aussi Hohlweg 168 s.v.; Guiland I 407. W. Hörandner, *Theodoros Prodromos. Historische Gedichte* (= Wiener Byzantinistische Studien 11, Wien 1974) 390 semble, lui aussi, être enclin à identifier l'auteur des *Trois traités* avec le second Sébastocrator Isaac (en annexe à l'ouvrage table généalogique de la famille des Comnènes). Cette identification est affirmée sans réserve par P. Gautier, *RevEtByz* 1980, 296. C'est encore le frère de Jean II qu'on voit dans l'Isaac Comnène, destinataire de la *Lettre* 6 de Tzétzès, qui toutefois porte le titre de σεβαστός (sur la dignité de «sébaste», voir Guiland II 298 s.v.); cf. C. Wendel, *Tzetzes* 1, *RE* VII A (1948) 1964 («wahrscheinlich»); Ioannes Tzetzes, *Epistulae* ed. P. A. M. Leone (Leipzig 1972) 9, 1sq.; 14, 8; Kindstrand 15sq. («probably»); mais Gautier, loc. cit. doute de l'identification. Pour le texte grec de l'*Histoire* de Nikéas Choniates, on dispose maintenant de l'édition du CFHB par J. A. van Dieten (Berlin 1975).

- 9 D. Isaac, dans son édition des *Trois études* de Proclus (supra nn. 4 et 5), a toujours donné en fin de volume le texte in extenso du traité correspondant d'Isaac Sébastocrator. La première édition critique du texte intégral du premier et du troisième traité d'Isaac est due respectivement à J. Dornseiff (*Beitr. zur Klass. Philol.* 19, Meisenheim am Glan 1966, avec de précieuses notes critiques) et à J. J. Rizzo (*ibid.* 42 [1971]); l'édition du second traité par M. Erler (*ibid.* 111 [1979]) a paru à peu près en même temps que celle de D. Isaac. Tout comme Boese (supra n. 1), Dornseiff n'a utilisé que le seul cod. *Vat. gr.* 1773 (= L), du XVIe s., inférieur au *Athous mon.* Docheiariou 119 (= D [Boese, D. Isaac]; Q [Rizzo, Erler]) d'époque plus tardive (XVIIIe s.); quant aux deux autres manuscrits M et P (D. Isaac; = C<sub>1</sub>, C<sub>2</sub> [Boese]), ils ne contiennent que le premier des trois traités; cf. Spoerri (supra n. 7) 131. 136sq.; Erler *VI*sq.; D. Isaac I 32sq.
- 10 On sait qu'Isaac utilise et adapte ses emprunts (Spoerri [supra n. 7] 135sq.) de telle manière que la foi chrétienne n'ait rien à y réprover; cf. Rizzo (supra n. 9) VIII/XIX. Pour christianiser le fond néoplatonicien de ses traités, le compilateur byzantin a eu recours non seulement à Denys l'Aréopagite, à son tour largement tributaire déjà de Proclus (Rizzo III/VIII; voir aussi infra n. 11), mais aussi et surtout, comme l'a montré assez récemment C. Steel, *Un admirateur de S. Maxime à la cour des Comnènes: Isaac le Sébastocrator*, *Paradosis* 27 (1982) 366–373, à Maxime le Confesseur. Steel 373 se prononce d'ailleurs, contre D. Isaac (supra n. 8), en faveur de l'identification d'Isaac Sébastocrator avec le frère d'Alexis I<sup>er</sup>; cf. Erler, *Beitr. zur Klass. Philol.* 121 (supra n. 5) VII, n. 1.
- 11 Avant la découverte par Boese des longs «plagiats» d'Isaac Sébastocrator, l'on ne connaissait du texte grec de Proclus que de maigres vestiges: diverses citations par Philopon, Jean Lydus et Psellus – auxquelles venait s'ajouter l'adaptation que donnent de la pensée de Proclus les écrits dionysiens (H.-Ch. Puech, *Un passage du «De malorum subsistentia» de Proclus cité par Jean Lydus et traduit par Guillaume de Moerbeke*, *Mélanges A.-M. Desrousseaux*, Paris 1937, 384sq.; R. Roques, c.r. de Boese dans *RevHistRel* 169, 1966, 75sq.; Rizzo [supra n. 9] IIIsq.) –, et, naturellement, les auteurs cités, explicitement ou non, par Proclus, tels Homère, Platon, Aristote, Plutarque, Plotin, etc., certaines citations se retrouvant aussi dans d'autres

conformément aux méthodes de traduction en usage à l'époque, est à considérer comme un calque très fidèle, «*verbum ex verbo*», du modèle grec; c'est dire qu'on a affaire à une langue souvent tout à fait artificielle, dont le but n'est autre que de reproduire, par une transcription en termes latins, la structure, voire le vocabulaire de l'original grec, et qui, en maints endroits, est inintelligible pour des lecteurs ignorant tout du grec et ne devient vraiment lisible qu'à condition que l'on en puisse faire au préalable la rétroversion grecque, élément par élément<sup>12</sup>. N'ayant pas «*plagié*» le prologue de l'«*Opuscule I*», Isaac Sébastocrator ne nous est malheureusement d'aucune aide directe pour la reconstitution du texte original du début de la «*trilogie*» proclienne: l'édition Boese ne donne ici pas de grec en regard de la traduction de Guillaume<sup>13</sup>.

œuvres de Proclus. En outre et hormis les gloses dans le texte même de Guillaume, des notes marginales dans deux manuscrits de la traduction latine des *Opuscules*, à savoir le *Vat. lat.* 4568 (= V; XVe/XVIe s.) et son apographeon, le *Vat. Reg. lat.* 1246 (= R) rédigé par Luc Holste (Lucas Holstenius [1596–1661]), qui collationna aussi S et les citations de Philopon, annota son manuscrit en de nombreux endroits et y apporta ses propres conjectures (Boese XV), donnent les correspondants grecs de toute une série de mots latins; cf. Spoerri (supra n. 7) 135, n. 25. Ces notes sont reproduites en appendice par Boese 267–271, qui, contrairement à ce qui est dit dans le c.r. d'É. Évrard, *AntCl* 30 (1961) 601, ne les attribue pas à Guillaume lui-même, mais à un lecteur postérieur, tout en promettant de donner ailleurs les arguments pour confirmer sa thèse (Boese XVII. XXIX), alors que Steel I (supra n. 7) 4\*. 32\*. 49\*–53\* n'hésite pas à faire remonter à l'archétype même de toute la tradition les *marginalia graeca* du cod. *Ambrosianus* A 167 sup. (daté du 23 févr. 1508), contenant la traduction latine de l'*In Parmenidem* de Proclus: il s'agirait là d'«*un procédé caractéristique de Moerbeke*». Enfin, quatre fragments grecs des *Opuscules* de Proclus, permettant une confrontation instructive avec les passages correspondants de Guillaume et d'Isaac Sébastocrator et donnant à penser qu'un manuscrit renfermant les *Opuscules* circulait encore au début du XIVE s. à Byzance, ont été découverts dans un florilège byzantin par C. Steel et publiés, d'après un manuscrit de Hanovre daté du 7 mai 1311, dans D. Isaac, *Trois études* III 201–207. Par rapport à ces vestiges épars du texte original de Proclus, Isaac Sébastocrator a évidemment la part du lion. Dire que «*nous ne possédons aucun témoin de l'original grec*» des *Opuscules* (D. Isaac, *Trois études* I 18; Le Boulluec [supra n. 8] 301) nous paraît inadéquat et excessif.

- 12 Sur les méthodes de traduction de Guillaume, voir Spoerri (supra n. 7) 131–135; Steel I (supra n. 7) 43\*–54\*. On ajoutera à la bibliographie que nous avons donnée en son temps les travaux plus récents indiqués par Steel I 43\*, n. 77. Nous nous félicitons de constater que le jugement de C. Steel 43\*sq. sur la méthode de Guillaume concorde parfaitement avec ce que, nous-même, nous n'avons cessé de dire et d'écrire, à savoir que ce qui caractérise les traductions de Guillaume, et plus particulièrement celles de sa dernière période, c'est leur littéralisme extrême. Les chapitres d'introduction de D. Isaac, *Trois études* I 18–38 intitulés «*L'Aventure des Trois Études*» et «*Principes de la présente édition*» manquent parfois de netteté et de fermeté.
- 13 L'édition Boese des *Tria Opuscula*, dont la plus grande nouveauté consistait à nous procurer plus d'une centaine de pages, plus ou moins complètement remplies, de texte grec, présente, en regard l'un de l'autre, le latin de Guillaume et le grec partiellement reconstitué grâce surtout aux compilations d'Isaac Sébastocrator. On ne saurait trop insister sur la nécessité constante qu'il y a, pour l'utilisateur, de soumettre à une vérification minutieuse et serrée la reconstitution, proposée par Boese, du texte original de Proclus, tâche rendue maintenant plus facile par les éditions, dont on dispose, du texte intégral d'Isaac (voir supra n. 9); les règles adoptées dans l'édition Boese empêchaient de connaître exactement le témoignage de l'auteur byzantin. Pour plus de détails, voir Spoerri (supra n. 7) 131–164.

Grammaticalement, notre passage se présente sous forme d'une construction infinitive dépendant de *oportet* et dont le verbe *reducere* (*ad rerum veritatem*) a pour sujet *nos*<sup>14</sup>, déterminé par *persuasos hiis que Plato demonstravit*

14 La rétroversion *ad rerum veritatem reducere*: πρὸς (ἐπί, εἰς) τὴν τῶν πραγμάτων ἀλήθειαν ἀνάγειν est, pour l'essentiel, évidente. Pour *res*: πρᾶγμα et *veritas*: ἀλήθεια, cf. Boese 315. 339. 323. 326 s.vv.; Steel II (supra n. 7) 681. 744. 698. 706 s.vv. Sur l'expression ἡ τῶν πραγμάτων ἀλήθεια («la vérité [réalité] des choses», «la vérité inhérente aux choses», «la vérité relative aux réalités [fondamentales]», etc.), qui n'est pas attestée ailleurs dans les *Opuscules* à en juger d'après les Indices de Boese (*Mal.* 4, 12 *rerum natura*: ἡ φύσις τῶν πραγμάτων; 4, 4 *rerum ypostasis*), mais revient à diverses reprises notamment dans l'*In Alc.*, cf. Proclus Diadochus, *Commentary on the First Alcibiades of Plato. Critical Text and Indices* by L. G. Westerink (Amsterdam 1954) 168 s.v. ἀλήθεια; Proclus, *Alcibiades I. A translation and commentary* by W. O'Neill (The Hague 1971) 242sq. 247. 250; pour le sens de τὰ πράγματα, voir aussi A.-J. Festugière, *Modes de composition des Commentaires de Proclus*, *Mus. Helv.* 20 (1963) 98–100 (=A.J.F., *Études de philosophie grecque*, Paris 1971, 572–574). La traduction «la vérité en la matière», donnée par A. Ph. Segonds dans: Proclus, *Sur le Premier Alcibiade de Platon I*. Texte établi et traduit par A. Ph. S. (Paris 1985) 61, doit sans doute être modifiée; cf. II (1986) 290, n. 2. Voir aussi p.ex. *In Remp.* I 115, 29; *In Tim.* I 349, 2sq.; II 246, 6; 258, 25sq.; III 168, 6sq.; *Theol. Plat.* I 9 (34, 2sq.). On trouve également ἡ ἐν τοῖς πράγμασιν ἀλήθεια (*In Crat.* 60, 19; *Theol. Plat.* I 12 [56, 4]), ἡ τῶν ὄντων ἀλήθεια (*In Remp.* II 355, 5; *In Tim.* II 247, 26; *In Crat.* 28, 5), ἡ ἐν τοῖς οὐσιν ἀλήθεια (*In Remp.* I 73, 14; *In Alc.* 3, 15); à en distinguer ἡ περὶ τῶν πραγμάτων ἀλήθεια (*In Tim.* I 130, 3), qui désigne la vérité *sur* les faits, «les faits» en l'occurrence étant sans doute la guerre contre les Atlantins, symbole des oppositions dans le Tout (cf. la traduction annotée du *In Tim.* par A.-J. Festugière, I, Paris 1966, 176, n. 1). Quant au verbe *reducere*, appliqué dans le prologue de l'*Opuscule I* à ceux qui tiennent des propos déraisonnables sur la providence et qu'il s'agit de réfuter et de «ramener à la vérité des choses», la correspondance *reducere*: ἀνάγειν est bien attestée pour les passages des *Opuscules* où l'on dispose du grec (5 ex.); hormis notre texte et *Dub.* 62, 3 (la providence «ramène» tout au Bien), *reducere*, dans les *Opuscules*, a toujours le sens de «ramener qqch. à un principe, une raison» (5 ex.); cf. Boese 315 s.v. *reduco* (erreur à propos de *Dub.* 44, 32, qui est aussi attesté en grec!). Dans la quasi-totalité des cas, beaucoup plus nombreux, de l'*In Parmen.*, *reducere* (Steel II 679 s.v.; *reducere* ne figure pas *In Parmen.* 89, 51!) correspond à ἀνάγειν, lequel (Steel II 707 s.v.) peut toutefois aussi être traduit par d'autres verbes, notamment par *sursumducere* (Steel II 691sq. s.v.) quand le sens d'«élever» est bien marqué (pour les *Opuscules*, la correspondance biunivoque entre *reducere* et ἀνάγειν, qui semble se dégager de Boese 315. 326 s.vv., est trompeuse; la correspondance *sursumducere*: ἀνάγειν, attestée expressément *Dub.* 25, 37 – passage mal compris par D. Isaac I [supra n. 4] 86 – n'est pas signalée par Boese 319 s.v. *sursumduco* et n'apparaît donc non plus 326 s.v. ἀνάγω); il faut bien entendu vérifier de cas en cas la traduction de Guillaume. D'autres composés de ἄγειν (ἐπανάγειν) devraient aussi être examinés. On peut rapprocher de notre passage *In Parmen.* 710, 28–31, où il est dit que Zénon réfuta l'opinion fautive du grand nombre (τὴν τῶν πολλῶν δόξαν; 75, 21 *opinionem multorum*), qui ne voit que τὰ πολλὰ καὶ διεσπαρμένα, et les «ramena» (ἀνήγεν) ἐπὶ τὸ ἐν τοῖς πολλοῖς ἐν (75, 22 *reduxit ipsos ad id quod in multis*). Le verbe ἀνάγειν, qui, dans ce même contexte, revient encore deux fois (711, 9 [mauvaise trad. de Chaignet, v. infra, I 154]. 29; toujours avec ἐπί c.acc.), n'implique-t-il pas aussi, ici comme dans le prologue de l'*Opuscule I*, un mouvement d'ascension à un niveau ontologique supérieur (mouvement contraire par rapport à l'ἀλήθεια τῶν πραγμάτων: *Theol. Plat.* I 9 [34, 2–4]; cf. Feldbusch [supra n. 3] 3)? Cf. *In Parmen.* 717, 24–26 ὁ Ζήνων ἀνάγει ... τὸ πλῆθος διὰ τῶν ἐλέγχων εἰς τὸ ἐν τοῖς πολλοῖς ἐν (80, 92sq. *Zenon sursumducit ... multitudinem per argutiones ad unum in multis*). En revanche, le passage *In Parmen.* 659, 6–8 (τῶν δὲ καὶ ταῦτα [sc. τὰ Πλατωνικὰ προοίμια] πρὸς τὴν τῶν πραγμάτων φύσιν [sur cette notion, cf. Festugière, *Modes* 98sq.; O'Neill 241sq.

(«convaincus par les démonstrations de Platon»)<sup>15</sup>. Alors que, se rattachant étroitement à ce qui précède, *persuasos hiis que Plato demonstravit* exprime la conséquence immédiate du propos sur lequel s'ouvre le prologue de l'«Opuscule I» (en substance: Platon, par des arguments irréfutables, nous a obligés à reconnaître l'existence d'une providence universelle [l. 1–5]), le *et oraculis effi-*

246sq.] ἀξιούντων τοὺς ἐξηγητὰς ἀνάγειν [il s'agit d'une des opinions sur la fonction des prologues dans les dialogues de Platon]; 34, 51sq. *hiis autem et hec ad rerum naturam uolentibus expositores reducere*), qui, dans la traduction de l'*In Parmen.* par A.-Éd. Chaignet (I, Paris 1900; réimpr. Frankfurt a. Main 1962, 92: «d'autres estimant qu'ils guident les commentateurs et les amènent à la nature des choses discutées»), rappellerait, par l'expression, notre texte de très près, doit être compris différemment, le sujet de l'infinitive dépendant d'ἀξιούντων («demandant que»; 34, 51 *uolentibus* [énoncé d'un principe exégétique, accepté aussi par Proclus]) étant τοὺς ἐξηγητὰς, et ταῦτα l'objet direct d'ἀνάγειν (καί = «aussi»). Pour ce qui est enfin de la préposition *ad* (*rerum veritatem reducere*), elle peut correspondre à ἐπί c.acc., πρὸς c.acc. ou εἰς (Boese 279 s.v. *ad*); Proclus utilise les trois constructions avec ἀνάγειν, εἰς (Boese 331 s.v.) étant aussi traduit par *in*. – *Note additionnelle*: L'article du P. Festugière, *Modes de composition* a été repris, en trad. allemande, dans le recueil collectif de Cl. Zintzen, *Die Philosophie des Neuplatonismus* (=Wege der Forschung 436, Darmstadt 1977) 331–369.

- 15 Pour la correspondance *persuadere*: πείθειν, cf. Boese (supra n. 1) 310 s.v. *persuadeo*; Steel II (supra n. 7) 668 s.v. *persuadeo*. Les tours similaires, attestés en-dehors des *Opuscles*, nous font penser que c'est sans doute le présent du participe grec (πειθόμενος) qui est rendu ici par le passé *persuasos*, et non l'aoriste (*Dub.* 39, 30) ou le parfait (*In Parmen.* 1105, 39sq. [389, 63 *persuasorum*], où Cousin a le composé ἀναπειπισμένων alors que Steel II 668 s.v. *persuadeo* ne donne que la seule correspondance *persuadeo*: πείθω [cf. 708 s.v. ἀναπειθῶ]); cf. *In Parmen.* 991, 1sq. καὶ τῷ Πλάτωνι καὶ τοῖς Λογίοις πειθόμενον (300, 52sq. *et Platoni et oraculis persuasum*), les deux grandes autorités de Proclus – Platon et les *Oracles chaldaïques* – étant associées comme dans le prologue de l'*Opuscule I* (infra p. 219sq.); 675, 31sq. μάλιστα τῷ Πλάτωνι πειθόμενος (46, 41sq. *maxime a Platone persuasos*); 783, 24 τῇ δόξῃ πειθόμενον (134, 15 *opinionem persuasum*); *Theol. Plat.* I 1 (8, 5sq.) τῷ Πλατωνικῷ Τιμαίῳ παραινῶντι πειθόμενοι; 21 (97, 16sq.) τῷ ἐν Κρατύλῳ Σωκράτει πειθόμενος; II 10 (63, 13sq.) τῷ Πλάτωνι πειθόμενος; à l'infinitif: *In Parmen.* 824, 36 πείθεσθαι καὶ τῷ Σωκράτει λέγοντι (165, 13sq. *persuaderi et Socrati dicenti*). A noter que le datif, complément de πείθεσθαι, est parfois maintenu en latin. Les formes du moyen-passif πείθεσθαι sont également traduites à l'aide du verbe *credere* (les indications trop peu explicites de Boese 338 et Steel II 741 s.v. πείθω peuvent prêter à malentendu); cf., toujours dans le même ordre d'idées, *In Parmen.* 1118, 35sq. πεισόμεθα ... τῷ ἡμετέρῳ καθηγεμόνι (399, 93sq. *credimus ... nostro doctori*) – comme *Theol. Plat.* III 4 (15, 9) οὔτε τῷ Παρμενίδῃ πεισόμεθα –; *Prov.* 31, 2sq. *qui credidisti Aristotili ... sursumducenti, ... insinuanti* (sans grec). Dans des cas isolés, l'*In Parmen.* offre les correspondances πείθειν: *suadere* et πείθειν: *vincere* (Steel II s.vv. 741. 688. 699); la seconde (1 ex.), plutôt déconcertante, s'inscrit d'ailleurs dans une traduction aberrante du contexte (691, 29sq.; vers. lat. 59, 29sq.). Alors que, pour ce qui est des *Opuscles*, le composé ἀναπειθειν (*Dub.* 26, 3) est traduit par *persuadere*, on trouve *dissuadere* (1 ex.) et *refutare* (1 ex.) dans l'*In Parmen.* (Steel II 708. 625. 679 s.vv.; toutefois pour *In Parmen.* 1105, 39sq. v. supra)! ἀναπειθειν ἀπογνῶναι (*In Parmen.* 1209, 10sq.) signifie «dissuader de croire» (470, 16 *dissuadere nescire*!); le verbe ἀπογιγνώσκειν manque d'ailleurs dans l'Index grec-latin de Steel II 711 (mais cf. 659 s.v. *nescio*). Quant à l'autre passage (*In Parmen.* 1058, 19sq.), c'est toute la phrase, bien claire en grec, qui est dénuée de sens dans le latin (354, 61sq.). De même le verbe παραινῆν, si telle était bien la leçon du modèle de Guillaume (651, 21), a été traduit une fois par *dissuadere* (28, 74). Signalons encore que *credere* (Boese 288 et Steel II 618 s.v.) peut aussi correspondre à πιστεύειν.

*cacissime attestantibus Platonis demonstrationibus* subséquent apporte un élément nouveau: la confirmation des arguments de Platon par les «Oracles». On obtiendra sans aucun doute un agencement syntactique des termes plus approprié au contenu sémantique si l'on admet que le καί, que rend le *et* devant *oraculis*, n'est pas, comme le pense de toute évidence D. Isaac<sup>16</sup>, et probablement aussi K. Feldbusch, conjonction additive de coordination, mais a son sens adverbial ici, *et oraculis efficacissime nibus* n'étant pas rangé sur le même plan syntaxique que *hiis que Plato demonstravit*, complément de *persuasos*, mais devant être entendu comme un ablatif absolu traduisant un génitif absolu grec<sup>17</sup>. Le texte grec peut être rétabli comme suit: καὶ τῶν Λογίων ... μαρτυρούντων ταῖς τοῦ Πλάτωνος ἀποδείξεσιν<sup>18</sup>. Le

16 Voir supra n. 6; de même la récente trad. italienne de L. Montoneri: Proclo, *La provvidenza e la libertà dell'uomo*, a cura di L. M. (Roma/Bari 1986) 5, qui suit D. Isaac de très près. Cf. déjà la version anglaise de Th. Taylor, *Two Treatises of Proclus, the Platonic Successor* (London 1833; réimpr. Chicago 1980) 1.

17 Il faut donc, dans le texte latin, placer une virgule après *demonstravit*. Pour la traduction latine des participiales au génitif absolu, cf. P. Thillet dans: Alexandre d'Aphrodise, *De fato ad imperatores. Version de Guillaume de Moerbeke*. Éd. crit. avec Introd. et Index par P. Th. (Paris 1963) 48; les fautes possibles de Guillaume sont signalées par Steel I (supra n. 7) 48\*. Tout en donnant au καί une valeur nettement copulative, K. Feldbusch (supra n. 6) montre une certaine hésitation qui se manifeste par une combinaison d'éléments correspondant aux deux types de traduction.

18 Nous traduisons donc ainsi: «Convaincus par les démonstrations de Platon, confirmées au surplus ... par le témoignage des Oracles». N'ayant pas encore pu réunir tous les matériaux utiles, nous renonçons pour l'instant à donner une rétroversion de *efficacissime*. Pour les correspondances *oracula*: τὰ Λόγια et *demonstratio*: ἀπόδειξις, cf. Boese (supra n. 1) 289 s.v. *demonstratio*; Steel II (supra n. 7) 620 s.v. *demonstratio*; 663 s.v. *Oraculum* (toujours à propos des *Oracles chaldaïques*, dont λόγια est la dénomination usuelle; *In Parmen.* 800, 19 ἐν τοῖς Χαλδαϊκοῖς λογίοις [146, 6 *in Chaldaicis oraculis*]); pour τὰ Λόγια, voir aussi infra nn. 19 et 20. Boese 308 s.v. *oraculum* – terme qui, dans les *Opuscules*, n'apparaît que dans notre passage (2 ex.) – indique comme correspondant τὰ λόγια (entre crochets pointus), mais ne donne dans l'Index grec-latin 335 s.v. λόγιον que la traduction λόγια: *responsa*, correspondance attestée expressément dans les *Opuscules* (1 ex.: *Prov.* 21, 1), à propos des *Oracles chaldaïques* (pour lesquels toutefois il ne s'agit que rarement d'une réponse à une question posée, comme à Delphes ou à Dodone); cf. Borger (supra n. 5) 32 et Erler-Borger (supra n. 5) 52sq., qui comme Boese 131 revendiquent à tort pour Proclus, le texte latin *Prov.* 21, 1 n'ayant que *responsa*, également θεοπαράδοτα qu'Isaac Sébastocrator, pour des raisons évidentes, a placé à côté de λόγια (38, 10 Erler; cf. 39, 14); l'adjectif θεοπαράδοτος, qu'il est d'ailleurs frappant de ne pas voir figurer dans l'Index grec-latin de Boese 333, est certes appliqué aux *Oracles* par Proclus et d'autres Néoplatoniciens (*In Crat.* 59, 19; *In Remp.* II 445 s.v.; *In Tim.* III 366 s.v. *Oracula chaldaica*; cf. LSJ 790 s.v. θεοπαράδοτος [Marinus: τὰ θεοπαράδοτα λόγια]; la traduction annotée de l'*In Tim.* par A.-J. Festugière, II, Paris 1967, 282, n. 1), mais caractérise également des révélations divines dans les textes d'auteurs chrétiens (Dion. Ar.: τὰ θεοπαράδοτα λόγια; cf. G. W. H. Lampe, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford 1968, 629. 805sq. s.vv. θεοπαράδοτος, λόγιον, et aussi W. Bauer, *Griech.-Deutsches Wb. zu den Schriften des NT und der übrigen urchristl. Lit.*, Berlin/New York <sup>5</sup>1971, 942 s.v. λόγιον). Les autres attestations du terme *responsum* (*responsa*) dans les *Opuscules* (Boese 315 s.v.; texte grec uniquement pour *Prov.* 38, 7) se rapportent en partie à l'oracle pythique (*Prov.* 51, 2sq. [inexactitudes dans la trad. de D. Isaac]; 52, 2. 5; *Dub.* 56, 28, où – l'a-t-on toujours reconnu? – il s'agit d'une glose de

même type d'expression est attesté, par exemple, chez Proclus, *In Remp.* I 27, 26sq.<sup>19</sup>; 40, 21sq.<sup>20</sup>, et *In Tim.* I 408, 22sq.<sup>21</sup>.

Guillaume expliquant *Pythia*; voir maintenant le frg. 2 d'Hanovre dans D. Isaac [supra n. 11] 205; sur ces gloses, cf. Spoerri [supra n. 7] 137, n. 27) ou à des réponses d'oracle en général sur des problèmes occasionnels ou personnels (*Prov.* 38, 11; mais c'est Apollon qui est cité nommément dans le contexte, l. 6), alors que parmi les *responsa* rapportés *Prov.* 35, 14sq. (... *manifestabunt tibi et responsa* ...; noter le *καί* adverbial) figure le «Connais-toi toi-même», l'un au moins des deux autres «oracles» cités venant peut-être des *Oracles chaldaïques* (cf. Westerink, *Notes* [supra n. 5] 164; Erler, trad. de l'*Opuscule* II [supra n. 5] 82; Segonds, éd. de l'*In Alc.*, I [supra n. 14] 200sq.); quant à l'expression *responsa dare*, seul emploi attesté de *responsum* dans l'*In Parmen.* (Steel II 681 s.v. [1 ex., sans grec]), *Prov.* 38, 7 (à propos d'Apollon; *Prov.* 11, 22: à propos des *dii*, c'est-à-dire des *Oracles chaldaïques* [Erler-Borger 31, n. 3]) fournit le correspondant *χρησμοφδεῖν* grâce à une note marginale, gâtée, du cod. V (à tort D. Isaac, *Trois études* II 60 a-t-il imprimé *responsa dare* en italique). Pour ce qui est du terme *ἀπόδειξις*, rappelons son emploi, dans la *Theol. Plat.*, pour désigner les «démonstrations» des *Lois* de Platon concernant l'existence des dieux, leur providence – c'est l'objet même du début du prologue de l'*Opuscule* I – et l'inflexibilité de la providence divine; cf. *Theol. Plat.* I 13–17 (80, 15sq. *διὰ τούτων ... τῶν ἀποδείξεων*; cf. 59, 14 *τῶν ἐν Νόμοις ἀποδεδειγμένων*; 69, 10sq. *τὸ δεύτερον ... τῶν ἐν Νόμοις ἀποδεδειγμένων*); pour d'autres *ἀποδείξεις* de Platon, voir *Theol. Plat.* I 6 (28, 24). 17 (80, 24sq.). 26 (113, 19); III 16 (56, 1). 20 (72, 4); IV 36 (106, 10); cf. *Prov.* 1, 15sq. (sans grec). En quelques passages de l'*In Parmen.*, *ἀπόδειξις* est d'ailleurs traduit par *ostensio* (Steel II 664 s.v.; 1 ex. d'*ostensio* dans les *Opuscules* [*Prov.* 48, 9, sans grec]; cf. Boese 308 s.v.; l'Index grec-latin de Boese 327 s.v. *ἀπόδειξις* se limite nécessairement à la traduction *ἀπόδειξις*: *demonstratio*). Quant enfin à la correspondance *attestari*: *μαρτυρεῖν*, attestée une seule fois pour les *Opuscules* (*Prov.* 7, 9sq. *quoniam et nomina attestantur hiis conceptibus*; Isaac Seb. 3, 6sq. Erler: *ἐπεὶ καὶ τὰ ὀνόματα μαρτυρεῖ ταῖς τοιαύταις ἐννοίαις* [à noter le *καὶ* adverbial]; cf. Boese 282 s.v. *attestor*), les exemples donnés infra nn. 19–21 montrent à l'évidence que le terme *μαρτυρεῖν* convient parfaitement dans notre passage; pour un emploi d'*attestari* très proche, voir *Prov.* 11, 23 *attestantes* (sc. *dii responsa dantes*) *nostris demonstrationibus* (v. supra). Dans l'*In Parmen.*, *attestari* (Steel II 603 s.v.) n'apparaît qu'une fois, comme équivalent de *μαρτύρεσθαι* «prendre à témoin» (19, 99 *attestantes Parmenidem*; 638, 8 *μαρτυρόμενοι τὸν Παρμενίδην*); cf. *Mal.* 40, 12sq. (sans grec). On a aussi, pour les *Opuscules* (*Dub.* 46, 18), la correspondance *attestari*: *διαμαρτύρεσθαι* «affirmer» (alld. «fest behaupten»; trad. inexacte de D. Isaac); selon Steel II 718, *διαμαρτύρεσθαι* n'est pas attesté dans la tradition grecque de l'*In Parmen.* La trad. latine de l'*In Parmen.* enseigne que *μαρτυρεῖν* et *μαρτύρεσθαι* («attester») peuvent aussi être rendus respectivement par *testificari* et *testari* (Steel II 735. 694 s.v.v.), seul ce dernier (Boese 320 s.v.) étant attesté – une seule fois – pour les *Opuscules* (*Prov.* 57, 11: «attester», sans grec) de même que le composé *contestificari* «συμμαρτυρεῖν» (*Prov.* 38, 14); le cas de *testificetur* (*In Parmen.* 359, 1; 1065, 5 *μαρτύρονται*) doit encore être tiré au clair; pour *In Parmen.* 501, 67 (sans grec), cf. L. Tarán, *Speusippus of Athens* (= *Philosophia antiqua* 39, Leiden 1981) 352sq. Relevons, parmi les passages concernés de l'*In Parmen.*, les emplois de *μαρτυρεῖν* c. dat.: 801, 17sq. *ληπτέον ὅτι καὶ οἱ θεοὶ ταῖς τοῦ Πλάτωνος ἐπιβολαῖς ἐμαρτύρησαν* (noter le *καὶ*; 146, 23sq. *sumendum quod etiam dii Platonis conceptibus testificati sunt*), avec référence au témoignage des *Oracles chaldaïques*; de même 801, 23sq. *οἱ θεοὶ τούτοις* (sc. Platon, Pythagore, Orphée, ou plutôt: le sujet en question) *ἐναργῶς ἐμαρτύρησαν* (146, 27sq. *dii euidenter hiis testificati sunt*); en outre 806, 16sq. (trad. lat. 150, 46), où le texte fait difficulté.

19 A la suite de Platon, Proclus pose comme axiome, confirmé au surplus par les *Oracles chaldaïques*, que «tout dieu est bon»: «... ἀξιώμα τοῦτο πρῶτον ληπτέον· πᾶς θεὸς ἀγαθός, καὶ τῶν Λογίων τῷ ἀξιώματι μαρτυρούντων ἐν οἷς ... φησιν· ... (*Or. chald.* frg. 15 des Places)». D. Isaac (supra n. 4) 54, n. 3 cite ce passage sans cependant s'être rendu compte du parti qu'il devait en tirer pour la reconstitution du texte de Proclus.

La participiale relative au témoignage des «Oracles» est suivie d'une incidente explicative, coordonnée par *et enim*<sup>22</sup> et qui fait problème quant à son étendue et quant à son contenu. Contrairement à H. Boese<sup>23</sup> et à D. Isaac<sup>24</sup>, suivis par L. Montoneri<sup>25</sup>, nous plaçons le second tiret, marquant la fin de l'incidente, non après *propulsandum*, mais, l'avancé, après *demonstrationem*; l'équilibre de la phrase nous semble être meilleur ainsi et la cohérence de tout le morceau plus grande, le rôle de la parenthèse étant dès lors uniquement de préciser comment les «Oracles» corroborent les démonstrations de Platon sur l'existence d'une providence, et non d'anticiper sur le but poursuivi par Proclus<sup>26</sup>. En ce qui concerne le contenu de l'incidente explicative, nous rattachons *ad dignos deorum auditores* à *hanc ipsam oraculorum traditionem*, et non pas, comme le font D. Isaac (n. 24) et L. Montoneri (n. 25), au groupe verbe-attribut *esse ... demonstrationem*: c'est, estime Proclus, le fait même de la transmission des «Oracles» à des auditeurs des dieux qui sont «dignes», c'est-à-dire qualifiés pour les entendre, qui constitue de son côté une preuve manifeste de l'existence d'une providence<sup>27</sup>. Par ailleurs, dans la partie de notre passage que nous avons

20 Dissertant sur la manière d'expliquer les oracles mensongers, Proclus, faisant allusion à son écrit *Sur les Oracles*, déclare que «la tradition historique dans les lieux d'oracle» confirme son propos: «... εἰρηται διὰ πλειόνων ἐν τοῖς εἰς τὰ Λόγια γεγραμμένοις, καὶ τῆς ἐν τοῖς μαντικοῖς ἱστορίας μαρτυρούσης ἡμῖν ὅταν λέγωσιν (sc., sans doute, les exégètes officiels) ...».

21 En confirmation de son propos, Proclus invoque ici le témoignage de Platon: «... καὶ τοῦ Πλάτωνος τοῖς λόγοις μαρτυροῦντος ὅταν κτλ.» – Taylor (supra n. 16) 1 et Feldbusch (supra n. 6) traduisent le début de notre passage du prologue de l'*Opuscule I* comme si le latin n'avait pas seulement le participe *persuasos*, mais l'infinitif *persuasos esse*; tel est d'ailleurs le texte du mscr. O (XIVe s.), dont le savant copiste s'est permis certaines libertés à l'égard de son modèle (Boese XIII. XVII; Steel I [supra n. 7] 5\*sq. 32\*. 59\*). Alors que le participe *persuasos* fait fonction de «palier» dans l'économie générale de la phrase, une formule de type *oportet autem nos persuasos esse* etc. ne marquerait, par rapport au début du prologue, aucun progrès véritable du point de vue du mouvement de la pensée.

22 = καὶ γάρ. – Pour des raisons de place, nous devons nous borner ici à une esquisse sommaire et rapide des autres observations critiques et exégétiques que nous nous sommes proposé de faire sur notre passage; les matériaux réunis à cet effet seront présentés dans un travail ultérieur.

23 Cf. supra p. 212.

24 Voir supra n. 6.

25 Cf. supra n. 16.

26 Rattachant non seulement le gérondif *ad ... propulsandum* à la proposition introduite par *et enim*, mais également *et qua fedum garrunt ... reducere*, comme si l'on avait affaire à un *et* (καὶ) copulatif (au lieu d'un καὶ adverbial) devant *qua fedum garrunt* ainsi qu'à un gérondif *reducendum* (au lieu de l'inf. *reducere*, dépendant de *oportet*), les traductions de Taylor (supra n. 16) 2 et de Feldbusch (supra n. 6) ne font pas apparaître le caractère d'incidente de la proposition introduite par *et enim* et escamotent l'idée essentielle de notre passage, exprimée par *oportet* et l'a.c.i. en dépendant (*nos ... reducere*, et non pas *nos persuasos esse* etc. [supra n. 21]!), et qui détermine aussi la suite du texte de Proclus (l. 12sq.); le manque de cohérence chez Taylor et Feldbusch est évident. De plus, Taylor 1sq. opère un curieux dédoublement au début du morceau que nous ne rattachons plus à la proposition incidente.

27 Pour ce qui est du καὶ γάρ introduisant l'incidente explicative (voir supra n. 22), nous pensons que chacun des deux mots conserve entièrement sa valeur propre; on n'a donc pas affaire ici au καὶ γάρ qui, dans bien des cas, diffère à peine de γάρ et équivaut à peu près à un γάρ renforcé,

détachée de l'incidente explicative, on relève que D. Isaac (n. 24) s'est mépris sur le sens du *eius quod est (omnia secundum providentiam esse)*, placé devant une construction infinitive et qui n'est rien d'autre qu'une périphrase permettant de rendre en latin l'article, au génitif, de l'infinitif substantivé grec<sup>28</sup>. Quant à *multorum*, il correspond, nous semble-t-il, à τῶν πολλῶν («la multitude», «le grand nombre»), et non à πολλῶν sans l'article («beaucoup»)<sup>29</sup>. En revanche, la rétroversion de *disceptantes* fait davantage difficulté; il doit en tout cas s'agir d'un participe substantivé.

Ἀνάγκη στήναι. Nous reprendrons ces questions, plus en détail, dans un travail ultérieur, où nous présenterons également une rétroversion du début de notre prologue ainsi que des observations sur d'autres parties de ce préambule.

l'explication introduite par καὶ γάρ «enchaînant» mieux, comme on dit, que γάρ seulement. On notera aussi le *hanc ipsam* auprès de *oraculorum traditionem* (sans doute τὴν τῶν Λογίων παράδοσιν), qui correspond à αὐτὴν ταύτην; sur l'ordre des pronoms dans la trad. latine, voir C. Vansteenkiste, *Procli Elementatio Theologica translata a Guilelmo de Moerbeke. Notae de methodo translationis*, Tijdschrift voor Philosophie 14 (1952) 504 (cf. – chaque fois devant un inf. substantivé – *Dub.* 19, 4 *hoc ipsum*: αὐτὸ τοῦτο; *Prov.* 36, 3 *in hoc ipso*: ἐν αὐτῷ τούτῳ; nous n'ignorons toutefois pas que *ipse* peut aussi correspondre à l'article: Spoerri [supra n. 7] 150, n. 52). Quant à *apertissimam (providentie demonstrationem)*, il ne s'agit sans doute pas d'un superlatif relatif (Feldbusch, D. Isaac, Montoneri), mais d'un superlatif absolu; on ne comprendrait pas pourquoi le discours de Platon, rationnellement construit et dont on relève le caractère absolument contraignant (*Dub.* 1, 1sq.), devrait être corroboré par un témoignage qui est dit être la preuve *la plus* éclatante de l'existence de la providence. Quelle qu'ait pu être l'intelligence du texte grec par Guillaume, nous comprenons *deorum* comme complément de *auditores*, et non pas de *dignos*.

28 L. Montoneri (supra n. 16) suit D. Isaac. On reviendra, dans notre étude ultérieure, sur les procédés mis en œuvre par Guillaume, dans les *Opuscules*, pour traduire l'infinitif substantivé. S'il est vrai que, dans les dernières traductions de Guillaume, l'emploi de l'article roman *le* (*li* souvent devant voyelle) avec ses formes déclinées (*les, del, al*), attesté déjà en 1260 (cf. Spoerri [supra n. 7] 143sq., n. 37; aliter Steel I [supra n. 7] 44\*), est devenu «une manière courante de traduire l'article grec» (Steel I 45\*), cela ne signifie pas pour autant que Guillaume en ait fait alors un usage constant et exclusif.

29 Aliter Feldbusch, D. Isaac, Montoneri (supra nn. 6 et 16).